

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

ENSEIGNEMENT CLINIQUE 3 (gestion de projets internationaux)			
Code	PAEG2B88ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Gwendoline TERRANA (gwendoline.terrana@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Part la conception et l'élaboration d'un évènement liée à la pratique professionnelle, les étudiants seront amenés à collaborer en équipe afin de rendre possible la mise en place du projet. Chacun d'entre eux devra s'impliquer en respectant la méthodologie du projet et l'échéancier.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.2 Évaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.4 Construire son projet professionnel
 - 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
- Compétence 3 **Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives**
 - 3.1 Programmer avec ses partenaires, un plan d'actions afin d'atteindre les objectifs définis
 - 3.2 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe multidisciplinaire
 - 3.3 Participer à la démarche qualité
 - 3.4 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**
 - 4.3 Établir la liste des interventions en rapport avec les besoins identifiés
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
 - 5.2 Utiliser les outils de communication existants
 - 5.3 Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire

Acquis d'apprentissage visés

A la fin de ce module de cours, l'étudiant sera capable de:

- Rechercher l'information sur la thématique abordée au sein du projet sélectionné (C1.1)
- Analyser et examiner ces références (revues de presse, rapports d'activité...) (C1.1)
- Evaluer et discriminer la pertinence de l'information (C1.1)
- Critiquer sa propre démarche (C1.2)

- Estimer son investissement dans le groupe ainsi que des membres du groupe (C1.2)
- Argumenter ses propositions au sein du projet dans le but de convaincre ses partenaires (C1.2)
- Concevoir un diagnostic sur base des recherches effectuées afin de créer le projet (C1.3)
- Se questionner et résoudre les problèmes éventuels (application) (C1.3)
- Utiliser les ressources humaines et matérielles mises à disposition (Susciter l'aide nécessaire, tenter de trouver des solutions en équipe) (C1.4)
- Développer un partenariat avec les personnes-ressources, développer un réseau. (C1.4)
- Déterminer les moyens financiers, matériels et humains (à disposition et manquants) de manière précise (C1.4)
- Se proposer, contribuer et supporter le projet collectif (investissement/engagement personnel) (C1.5)
- Mesurer les espaces nécessaires et estimer l'échéancier. (C3.1)
- Déterminer les rôles de chacun au sein de l'équipe (C3.1)
- Exprimer son avis aux membres du groupe (C3.2)
- Suggérer des demandes claires et adéquates (C3.2)
- Négocier avec les membres du groupe afin de trouver un consensus (C3.2)
- Estimer la prise de risque (C3.3)
- Accepter le cadre établi, l'échéancier fixé (C3.4)
- Supporter et défendre les prises de décisions communes (C3.4)
- Préparer les aspects matériels et concrets du projet, les financements nécessaires. (C4.3)
- S'exprimer de manière qualitative tout au long du projet, avec les pairs et les enseignants (échanges directs, échanges de mails, rapports écrits...)
- S'exprimer de manière qualitative lors du débriefing (C5.1)
- Créer et manipuler le média « vidéo » à travers l'élaboration du projet. (C5.2)

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAEG2B88ERGA Enseignement clinique 3 (gestion de projets internationaux) 12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAEG2B88ERGA Enseignement clinique 3 (gestion de projets internationaux) 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à au moins une partie de l'activité d'apprentissage de l'UE, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la cote de l'AA et à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

D'une session à l'autre au cours de la même année académique ou d'une année académique à l'autre, seules les UE non validées ou présentant un « CM », « PR », « PP » ou « FR » doivent être représentées.

Les UE obtenant une note supérieure ou égale à 10/20 sont automatiquement validées. Les UE non validées par les jury d'UE seront soumises à l'avis du jury plénier sur base de l'article 133 du Vade Mecum du 9 juillet 2015 du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement Supérieur et l'organisation académique des études qui garantit la souveraineté du jury quant aux décisions qu'il prend. Sur base des résultats obtenus par l'étudiant dans l'ensemble de son programme annuel, le jury plénier se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche ECTS de l'AA.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de

département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
 Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail :
 paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Enseignement clinique 3 (gestion de projets internationaux)			
Code	16_PAEG2B88ERGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Gwendoline TERRANA (gwendoline.terrana@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Par la conception et l'élaboration d'un évènement liée à la pratique professionnelle, les étudiants seront amenés à collaborer en équipe afin de rendre possible la mise en place du projet. Chacun d'entre eux devra s'impliquer en respectant la méthodologie du projet et l'échéancier.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A la fin de ce module de cours, l'étudiant sera capable de:

- Rechercher l'information sur la thématique abordée au sein du projet sélectionné (C1.1)
- Analyser et examiner ces références (revues de presse, rapports d'activité...) (C1.1)
- Evaluer et discriminer la pertinence de l'information (C1.1)
- Critiquer sa propre démarche (C1.2)
- Estimer son investissement dans le groupe ainsi que des membres du groupe (C1.2)
- Argumenter ses propositions au sein du projet dans le but de convaincre ses partenaires (C1.2)
- Concevoir un diagnostic sur base des recherches effectuées afin de créer le projet (C1.3)
- Se questionner et résoudre les problèmes éventuels (application) (C1.3)
- Utiliser les ressources humaines et matérielles mises à disposition (Susciter l'aide nécessaire, tenter de trouver des solutions en équipe) (C1.4)
- Développer un partenariat avec les personnes-ressources, développer un réseau. (C1.4)
- Déterminer les moyens financiers, matériels et humains (à disposition et manquants) de manière précise (C1.4)
- Se proposer, contribuer et supporter le projet collectif (investissement/engagement personnel) (C1.5)
- Mesurer les espaces nécessaires et estimer l'échéancier. (C3.1)
- Déterminer les rôles de chacun au sein de l'équipe (C3.1)
- Exprimer son avis aux membres du groupe (C3.2)
- Suggérer des demandes claires et adéquates (C3.2)
- Négocier avec les membres du groupe afin de trouver un consensus (C3.2)
- Estimer la prise de risque (C3.3)
- Accepter le cadre établi, l'échéancier fixé (C3.4)
- Supporter et défendre les prises de décisions communes (C3.4)
- Préparer les aspects matériels et concrets du projet, les financements nécessaires. (C4.3)
- S'exprimer de manière qualitative tout au long du projet, avec les pairs et les enseignants (échanges directs, échanges de mails, rapports écrits...)
- S'exprimer de manière qualitative lors du débriefing (C5.1)
- Créer et manipuler le média « vidéo » à travers l'élaboration du projet. (C5.2)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours s'organise selon les balises suivantes :

Définir les objectifs du projet
Découper le projet et définir la liste des tâches
Définir l'enchaînement logique des tâches
Ajouter les durées et des contraintes sur certaines tâches et intégrer des tâches externes
Définir et attribuer les ressources
Planifier et assurer le suivi du projet
Clôture et évaluation des résultats

Démarches d'apprentissage

Recherche en groupe
Analyse de la littérature, recherche d'informations
Intervention réelle et temps mis à disposition pour la réalisation de chaque étape du projet
Cours théorique sur la gestion de projet

Dispositifs d'aide à la réussite

Disponibilités des enseignants et explications supplémentaires à chaque cours pour l'avancement du projet.

Ouvrages de référence

Demeuse M. (2015), LES ÉTAPES DE LA MISE EN PLACE D'UN PROJET : guide méthodologique, Institut d'Administration Scolaire Université de Mons - UMONS, disponible sur l'url, https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=9&ved=2ahUKEwibzev8ubDdAhUSCuwKHUGODvYQFjAlegQIBxAC&url=http%3A%2F%2Fenseignement.be%2Fdownload.php%3Fdo_id%3D11287&usg=AOvVaw1IrvuQxu3XvKB20hL_G5gD

Supports

Cours théoriques sur la méthodologie du projet

4. Modalités d'évaluation

Principe

Projet évalué en sous-groupe :

- lors de chaque étape du projet en classe (rôle, investissement, respect de la méthodologie)
- suivi du projet (action mise en place par chacun et sa réalisation)
- résultat final des actions de chacun pour le bon déroulement du projet.

Cette AA est non remédiable au Q3.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Prj	100		
Période d'évaluation						

Prj = Projet(s)

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Cette activité d'apprentissage est non remédiable au Q3.

L'activité d'apprentissage (AA) est cotée sur 20 et au 1/10ème près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à l'activité d'apprentissage, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la cote de l'AA et à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

Intervenants de l'AA: Mmes Terrana et Gigounon

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).